

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 11 avril 2016
à 20 heures 30
Séance Publique

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le lundi 11 avril 2016 à 20 Heures 30 sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ABEL, Maire.

Présents :

M. Jean-Pierre INGLES. Mme Françoise MARTIN. M. Jean-Louis BRUNET. Mme Emmanuelle BAILLY. Mme Joëlle GARCIA. Mme Nadine SAIGNOL. M. Jean-Pierre BASSO. M. André BATAILLE. M. Jacques CARTIER. M. Michel DE LA OSA. M. Alain FABRE.

Absents Excusés ayant donné pouvoir :

Mr Jacky COLL (procuration à Mr Jean-Pierre INGLES).

Absente :

Mme Marie-Claire FRANCEZ-CHARLOT.

Arrivé à 21 h 00 de Monsieur Serge ROSSELL (point Urbanisme. PLU : Ouverture du débat du PADD – Présentation des différents axes par Mariette FONTAINE).

oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Désignation du Secrétaire de Séance

En début de séance, il a été procédé à la désignation du Secrétaire de Séance. Le Conseil Municipal – à l'unanimité - désigne Madame Joëlle GARCIA comme Secrétaire de Séance.

ORDRE DU JOUR

1. Urbanisme.

▪ ***PLU : Ouverture du débat du PADD.***

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a prescrit la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 26 mars 2002.

L'article 151-2 du Code de l'Urbanisme dispose que les PLU comportent un projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Selon l'article L151-5 du code de l'Urbanisme, ce PADD définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ; ainsi que les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de la Commune. Le PADD fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Conformément à l'article L153-12 du Code de l'Urbanisme, un débat a lieu au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable, au plus tard deux mois avant l'examen du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Maire déclare le débat ouvert et donne la parole à Madame Mariette FONTAINE, architecte du Bureau d'Etudes en charge de la révision générale du POS en PLU, qui conduit l'exposé du projet de PADD.

MOUVEMENT LORS DE LA SEANCE

Arrivé à 21 heures 00 de Monsieur Serge ROSSELL, Conseiller Municipal.

Examen du point 1 – (**Urbanisme. PLU** : Ouverture du débat du PADD – Présentation des différents axes par Mariette FONTAINE).

Les membres du Conseil Municipal présents débattent du projet de PADD, lequel comprend sept grandes orientations avec leurs différents objectifs, à savoir :

- Protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, des paysages et la préservation des continuités écologiques
 - La protection des paysages
 - La protection des espaces naturels & forestiers et des continuités écologiques
 - La protection des espaces agricoles.
- L'habitat & les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain
 - Croissance de la population & croissance de l'habitat pour les 10 prochaines années
 - Densité
 - Consommation de l'espace et lutte contre l'étalement urbain
 - Rénovation urbaine
 - Diversité du parc de logements.
- Projet urbain ; des projets d'envergure pour structurer le développement de la commune et faciliter son fonctionnement
 - Prioriser l'économie liée au tourisme
 - Préserver la qualité architecturale et environnementale du village et de Superbolquère
 - Proposer l'accession au logement pour tous.
- Orientations générales pour les transports, les déplacements et les stationnements
 - Développer les déplacements piétonniers sur l'ensemble de la commune
 - Requalifier le plateau urbain de la zone du supermarché et garantir la sécurité au niveau des traversées de la RD618
 - Fluidifier la circulation automobile et gérer les superpositions des flux dans la zone station de ski
 - Augmenter la qualité des aménagements routiers dans les zones d'extensions urbaines.
- Orientations générales pour les équipements et les loisirs
 - Renforcer les équipements sur le village
 - Développer l'attractivité éco-touristique de la commune : passer d'une station de ski à une station « sports et détente de montagne».

- Orientations générales pour l'équipement commercial et le développement économique, les communications numériques
 - Développer le tourisme patrimonial
 - Développer le tourisme en continu
 - Rénover le cœur de station
 - Revitaliser la zone commerciale du RD 618
 - Maintenir l'activité sur la zone artisanale de la gare
 - Maintien du niveau d'équipement des communications numériques.

- Orientations générales pour les réseaux d'énergie
 - Gestion des déplacements
 - Planification énergétique
 - Un parc de logement performant au regard des critères de développement durable.

En conclusion de ce débat, il est rappelé que le projet de PLU peut être arrêté deux mois minimum après la séance présente. Les prochaines suites à donner dans le cadre de l'élaboration du PLU de la Commune de BOLQUERE sont évoquées, notamment la concertation avec les personnes publiques associées, ainsi que la possibilité d'une première réunion publique.

- *Ouvrage d'alimentation en eau potable- source du « Clot de Rhodes » et « des canons » et puits du « pla de l'Artigue » - ouverture de l'enquête publique unique.*

Par arrêté préfectoral n° PREF/DCL/ BUFIC/ 2015355-0001, une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et d'instauration des périmètres de protection au titre du code de la santé publique pour les sources « du Clots de Rhodes » et des « canons » situées sur la commune de Saint Pierre dels Forcats et pour le puits « du Pla de l'Artigues » situé sur la commune de Bolquère et préalable à l'autorisation requise au titre du code de l'environnement (eau et milieux aquatiques) pour l'exploitation des sources « du Clot de Rhodes » et des « canons situées su la commune de Saint Pierre des Forcats, a été prescrite.

L'enquête publique a débuté le 4 avril 2016 et se termine le 4 mai 2016 inclus.

Dans son article 5 l'arrêté préfectoral indique : « conseils municipaux des communes de Saint Pierre dels Forcats, La cabanasse, Mont Louis et Bolquère sont appelés à donner leur avis sur la demande d'autorisation au titre de la « loi sur l'eau » dès l'ouverture de l'enquête.

Ne pourront être pris en considération que les avis exprimés au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture de l'enquête.

Pour ce faire, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée :

- **D'EMETTRE** un avis.

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

SE PRONONCE favorablement aux travaux de dérivation des eaux et d'instauration des périmètres de protection au titre du code de la santé publique pour les sources « du Clots de Rhodes » et des « canons » situées sur la commune de Saint Pierre dels Forcats et pour le puits « du Pla de l'Artigues » situé sur la commune de Bolquère ainsi qu'à la demande d'autorisation au titre du code de l'environnement (eau et milieux aquatiques) pour l'exploitation des sources « du Clot de Rhodes » et des « canons situées su la commune de Saint Pierre des Forcats.

2. Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Françoise MARTIN, Présidente de l'Office de Tourisme, afin de présenter les points débattus lors de la réunion du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme du 11 avril 2016.

Madame Françoise MARTIN propose au Conseil Municipal d'entériner les décisions du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Elle fait part de ces décisions :

- ***Recrutement de deux Conseillers en séjours Office de Tourisme.***

Madame Françoise MARTIN, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée qu'il a été proposé aux membres du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, de recruter deux Conseillers en séjour à temps plein soit :

* du 1^{er} mai 2016 au 31 mai 2016,

* du 06 juin 2016 au 31 octobre 2016.

Le Conseil d'Exploitation - à l'unanimité - a validé le recrutement de deux Conseillers en séjour au sein de l'Office de Tourisme de Bolquère/Pyrénées 2000.

- ***Recrutement d'un Conseiller en communication et séjours Office de Tourisme.***

Madame Françoise MARTIN, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée qu'il a été proposé aux membres du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, de recruter un Conseiller en communication et séjour à temps plein soit : du 1^{er} juillet 2016 au 30 septembre 2016.

Le Conseil d'Exploitation - à l'unanimité - a validé le recrutement d'un Conseiller en communication et séjour au sein de l'Office de Tourisme de Bolquère/Pyrénées 2000.

- ***Finances. Vote du Compte de Gestion 2015.***

Madame Françoise MARTIN, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée qu'il a été proposé aux membres du Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme, lors de la réunion du 11 avril 2016, de voter le Compte de Gestion 2015 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Le Conseil d'Exploitation - à l'unanimité - a voté le Compte de Gestion 2015 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

- ***Finances. Vote du Compte Administratif 2015.***

Monsieur le Maire se retire de la séance.

Madame Françoise MARTIN, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée qu'il a été proposé aux membres du Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme, lors de la réunion du 11 avril 2016, de voter le Compte Administratif 2015 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Le Conseil d'Exploitation – à l'unanimité – a voté le Compte Administratif 2015 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Monsieur le Maire réintègre la séance du Conseil Municipal.

- **Finances.** *Vote de l'affectation de résultat 2015.*

Madame Françoise MARTIN, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée qu'il a été proposé aux membres du Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme, lors de la réunion du 11 avril 2016, de voter l'affectation de résultat 2015 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Le Conseil d'Exploitation – à l'unanimité – a voté l'affectation de résultat 2015 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

- **Finances.** *Vote du Budget Primitif 2016.*

Madame Françoise MARTIN, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée qu'il a été proposé aux membres du Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme, lors de la réunion du 11 avril 2016, de voter le Budget Primitif 2016 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Le Conseil d'Exploitation – à l'unanimité – a voté le Budget Primitif 2016 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Décision du Conseil Municipal : Vote : - Unanimité - pour toutes les décisions susvisées.

3. Commune.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Nadine SAIGNOL, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de la Commission Finances/Impôts, afin de présenter à l'Assemblée les Comptes de Gestion 2015 de la Commune de BOLQUERE.

- **Finances.** *Vote des Comptes de Gestion 2015 (Commune, Eau et Assainissement, Fourniture et revente de chaleur, Lotissement les Esclosetes, Caisse des Ecoles, CCAS).*

Après délibéré, l'Assemblée vote :

RESULTAT DU VOTE :

- | | |
|--|------------|
| • Compte de Gestion Commune : | Unanimité, |
| • Compte de Gestion Eau et Assainissement : | Unanimité, |
| • Compte de Gestion Fourniture et revente de chaleur : | Unanimité, |
| • Compte de Gestion Lotissement les Esclosetes : | Unanimité, |
| • Compte de Gestion Caisse des Ecoles : | Unanimité, |
| • Compte de Gestion CCAS : | Unanimité. |

- **Finances.** *Vote des Comptes Administratifs 2015 (Commune, Eau et Assainissement, Fourniture et revente de chaleur, Lotissement les Esclosetes, Caisse des Ecoles, CCAS).*

Madame Nadine SAIGNOL, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de la Commission Finances/Impôts présente à l'Assemblée les Comptes Administratifs 2015 de la Commune de BOLQUERE.

Monsieur le Maire se retire de la séance.

Après délibéré, l'Assemblée vote :

RESULTAT DU VOTE :

- Compte Administratif Commune : Unanimité,
- Compte Administratif Eau et Assainissement : Unanimité,
- Compte Administratif Fourniture et revente de chaleur : Unanimité,
- Compte Administratif Lotissement les Esclosetes : Unanimité,
- Compte Administratif Caisse des Ecoles : Unanimité,
- Compte Administratif CCAS : Unanimité.

Monsieur le Maire réintègre la séance du Conseil Municipal.

- **Finances.** *Vote des affectations de résultat 2015.*

Après exposé, il est proposé à l'Assemblée de voter les affectations de résultat des Comptes Administratifs 2015 tels que prévus par les délibérations annexées au présent compte-rendu.

RESULTAT DU VOTE - Unanimité -.

- **Finances.** *Vote des taux d'imposition 2016.*

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les taux d'imposition votés en 2015 :

- Taxe d'habitation : 13.83%
- Taxe foncière bâtie : 17.58%
- Taxe foncière non bâtie : 51.01%

Le Conseil Municipal décide de voter les taux 2016 des trois taxes comme ci-après :

- Taxe d'habitation : 13.83%
- Taxe foncière bâtie : 17.58%
- Taxe foncière non bâtie : 51.01%

RESULTAT DU VOTE - Unanimité -.

- **Finances.** *Vote des Budgets Primitifs 2016 (Commune, Eau et Assainissement, Fourniture et revente de chaleur, Lotissement les Esclosetes, CCAS).*

Madame Nadine SAIGNOL, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de la Commission Finances/Impôts présente à l'Assemblée les Budgets Primitifs 2016 de la Commune de BOLQUERE.

RESULTAT DU VOTE :

- Budget Primitif Commune : Unanimité,
- Budget Primitif Eau et Assainissement : Unanimité,
- Budget Primitif Fourniture et revente de chaleur : Unanimité,
- Budget Primitif Lotissement les Esclosetes : Unanimité,
- Budget Primitif CCAS : Unanimité.

- **Finances.** *Clôture Budget Caisse des Ecoles.*

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Délibérante de clôturer le Budget Caisse des Ecoles du fait qu'il n'y a plus de mouvement.

Ce dernier doit être clôturé au 01 janvier 2016.

Le résultat de fonctionnement sera repris sur le Budget Primitif de la Commune.

VOTE : Unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

4. Urbanisme. Projet BIOCOOP – BIO TEA FULL

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Pierre INGLES, Adjoint au Maire, afin qu'il présente ce point.

Ce dernier expose les grandes lignes du projet présenté par la BIOCCOP BIO TEA FULL portant sur l'implantation d'un bâtiment en Eco-construction sur la parcelle communale.

Après avoir entendu Monsieur Jean-Pierre INGLES, il a été proposé – à l'unanimité – de rencontrer les personnes porteuses de ce projet afin de se positionner sur la concrétisation de ce dernier.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance publique à **23 heures 15**.

Jean-Pierre ABEL
Maire

Jean-Pierre INGLES
Adjoint

Jackie COLL
Adjoint
donne procuration à J.P. Ingles

Françoise MARTIN
Adjointe

Jean-Louis BRUNET
Adjoint

Emmanuelle BAILLY
Conseillère Municipale

Jean-Pierre BASSO
Conseiller Municipal

André BATAILLE
Conseiller Municipal

Jacques CARTIER
Conseiller Municipal

Michel DE LA OSA
Conseiller Municipal

Alain FABRE
Conseiller Municipal

Marie-Claire FRANCEZ-CHARLOT
Conseillère Municipale

ABSENTE

Joëlle GARCIA
Conseillère Municipale

Serge ROSSELL
Conseiller Municipal

Nadine SAIGNOL
Conseillère Municipale